

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE dont la population est de 3500 habitants et plus - CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20007175100032

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BOURG EN BRESSE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BATIMENTS LOCATIFS INDUSTRIELS (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	36

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 00032	CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE BATIMENTS LOCATIFS INDUSTRIELS	BP 2022
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement		
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement		
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement		
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 401 768,00	1 401 768,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 401 768,00	1 401 768,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 435 997,00	1 435 997,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 435 997,00	1 435 997,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 837 765,00	2 837 765,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	327 723,40	0,00	324 660,00	324 660,00	324 660,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 711,42	0,00	1 150,00	1 150,00	1 150,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		330 434,82	0,00	325 810,00	325 810,00	325 810,00
66	Charges financières	75 000,00	0,00	65 740,00	65 740,00	65 740,00
67	Charges exceptionnelles	68 080,00	0,00	18 148,00	18 148,00	18 148,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		12 070,00	12 070,00	12 070,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		473 514,82	0,00	421 768,00	421 768,00	421 768,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 037 103,00		980 000,00	980 000,00	980 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 037 103,00		980 000,00	980 000,00	980 000,00
TOTAL		1 510 617,82	0,00	1 401 768,00	1 401 768,00	1 401 768,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 401 768,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 255 468,82	0,00	1 161 768,00	1 161 768,00	1 161 768,00
Total des recettes de gestion courante		1 262 468,82	0,00	1 161 768,00	1 161 768,00	1 161 768,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 262 468,82	0,00	1 161 768,00	1 161 768,00	1 161 768,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	248 149,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		248 149,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
TOTAL		1 510 617,82	0,00	1 401 768,00	1 401 768,00	1 401 768,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 401 768,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	740 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 048,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	143 134,70	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	128 724,99	0,00	176 000,00	176 000,00	176 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	285 907,69	0,00	639 000,00	639 000,00	639 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 158 440,68	0,00	543 527,00	543 527,00	543 527,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	960,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 192 400,68	0,00	547 527,00	547 527,00	547 527,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 478 308,37	0,00	1 186 527,00	1 186 527,00	1 186 527,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	248 149,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	9 500,00		9 470,00	9 470,00	9 470,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	257 649,00		249 470,00	249 470,00	249 470,00
	TOTAL	3 735 957,37	0,00	1 435 997,00	1 435 997,00	1 435 997,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 435 997,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 510 000,00	0,00	446 426,00	446 426,00	446 426,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 513 700,00	0,00	446 426,00	446 426,00	446 426,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	8 450,35	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 700,00	0,00	100,00	100,00	100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 185 000,00	0,00	1,00	1,00	1,00
	Total des recettes financières	1 197 110,35	0,00	101,00	101,00	101,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 710 810,35	0,00	446 527,00	446 527,00	446 527,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 037 103,00		980 000,00	980 000,00	980 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	9 500,00		9 470,00	9 470,00	9 470,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 046 603,00		989 470,00	989 470,00	989 470,00

CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE - BATIMENTS LOCATIFS INDUSTRIELS - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	4 757 413,35	0,00	1 435 997,00	1 435 997,00	1 435 997,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
--	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 435 997,00
---	--	--	--	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	740 000,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	324 660,00		324 660,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 150,00		1 150,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	65 740,00	0,00	65 740,00
67	Charges exceptionnelles	18 148,00	0,00	18 148,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	12 070,00	980 000,00	992 070,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		421 768,00	980 000,00	1 401 768,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 401 768,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	240 000,00	240 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	543 527,00	0,00	543 527,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	460 000,00	0,00	460 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 000,00	0,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	176 000,00	9 470,00	185 470,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	0,00	4 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 186 527,00	249 470,00	1 435 997,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 435 997,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 161 768,00	0,00	1 161 768,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	240 000,00	240 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 161 768,00	240 000,00	1 401 768,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 401 768,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	446 526,00	0,00	446 526,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	9 470,00	9 470,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		980 000,00	980 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1,00		1,00
Recettes d'investissement – Total		446 527,00	989 470,00	1 435 997,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 435 997,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	327 723,40	324 660,00	324 660,00
60611	Eau et assainissement	400,00	400,00	400,00
60612	Energie - Electricité	11 200,00	13 100,00	13 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 000,00	5 100,00	5 100,00
6132	Locations immobilières	31 424,66	29 440,00	29 440,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	12 612,73	12 600,00	12 600,00
61521	Entretien terrains	29 160,00	27 150,00	27 150,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	53 434,79	79 600,00	79 600,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	800,00	800,00
6156	Maintenance	7 550,00	8 050,00	8 050,00
6161	Multirisques	11 240,00	9 740,00	9 740,00
6226	Honoraires	6 303,88	4 000,00	4 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6228	Divers	2 778,34	4 450,00	4 450,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	47 319,00	37 090,00	37 090,00
63512	Taxes foncières	103 300,00	91 640,00	91 640,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 711,42	1 150,00	1 150,00
6542	Créances éteintes	1 571,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 140,42	1 150,00	1 150,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		330 434,82	325 810,00	325 810,00
66	Charges financières (b)	75 000,00	65 740,00	65 740,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	71 000,00	61 740,00	61 740,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	4 000,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	68 080,00	18 148,00	18 148,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	13 000,00	9 471,00	9 471,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	51 080,00	8 677,00	8 677,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	12 070,00	12 070,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	12 070,00	12 070,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		473 514,82	421 768,00	421 768,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 037 103,00	980 000,00	980 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 037 103,00	980 000,00	980 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 037 103,00	980 000,00	980 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 037 103,00	980 000,00	980 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 510 617,82	1 401 768,00	1 401 768,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 401 768,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	4 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	7 000,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	7 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 255 468,82	1 161 768,00	1 161 768,00
752	Revenus des immeubles	893 264,82	841 107,00	841 107,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	308 464,00	260 728,00	260 728,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	53 740,00	59 933,00	59 933,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 262 468,82	1 161 768,00	1 161 768,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 262 468,82	1 161 768,00	1 161 768,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	248 149,00	240 000,00	240 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	248 149,00	240 000,00	240 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		248 149,00	240 000,00	240 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 510 617,82	1 401 768,00	1 401 768,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 401 768,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	14 048,00	460 000,00	460 000,00
2031	Frais d'études	14 048,00	460 000,00	460 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	143 134,70	3 000,00	3 000,00
2132	Immeubles de rapport	114 134,70	3 000,00	3 000,00
2135	Installations générales, agencements	14 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	15 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	128 724,99	176 000,00	176 000,00
2313	Constructions	128 724,99	161 000,00	161 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses d'équipement		285 907,69	639 000,00	639 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	33 000,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	33 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 158 440,68	543 527,00	543 527,00
1641	Emprunts en euros	399 000,00	321 345,00	321 345,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	215 000,00	215 000,00	215 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 510 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	34 440,68	7 182,00	7 182,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	960,00	4 000,00	4 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	960,00	4 000,00	4 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 192 400,68	547 527,00	547 527,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 478 308,37	1 186 527,00	1 186 527,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	248 149,00	240 000,00	240 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	248 149,00	240 000,00	240 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	65 109,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résultat. Régions	8 701,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résultat. Départements	170 117,00	240 000,00	240 000,00
13931	Sub. transf cpte résultat. D.E.T.R.	4 222,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	9 500,00	9 470,00	9 470,00
2313	Constructions	9 500,00	9 470,00	9 470,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		257 649,00	249 470,00	249 470,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 735 957,37	1 435 997,00	1 435 997,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 435 997,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 510 000,00	446 426,00	446 426,00
1641	Emprunts en euros	0,00	446 426,00	446 426,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 510 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 700,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 700,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 513 700,00	446 426,00	446 426,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 450,35	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	8 450,35	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 700,00	100,00	100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	960,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	960,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 185 000,00	1,00	1,00
Total des recettes financières		1 197 110,35	101,00	101,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 710 810,35	446 527,00	446 527,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 037 103,00	980 000,00	980 000,00
28031	Frais d'études	16 275,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	29 908,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	20 815,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	915 461,00	980 000,00	980 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	45 509,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	323,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	387,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 476,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	549,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 501,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	4 899,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 037 103,00	980 000,00	980 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	9 500,00	9 470,00	9 470,00
2031	Frais d'études	8 000,00	9 470,00	9 470,00
2033	Frais d'insertion	1 500,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 046 603,00	989 470,00	989 470,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 757 413,35	1 435 997,00	1 435 997,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 435 997,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE - BATIMENTS LOCATIFS INDUSTRIELS - BP - 2022

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 373 407,24									
1641 Emprunts en euros (total)					4 073 407,24									
07072518	BANQUE POPULAIRE	28/08/2006	28/08/2006	28/11/2006	300 000,00	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	4,205	EUR	T	P	O	A-1
1103268	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/12/2007	11/02/2008	01/08/2008	197 775,00	C	(Livret A + 0.45)-Floor -0.45 sur Livret A	3,950	3,950	EUR	T	P	O	A-1
BDSRA0108509 FR1	CAISSE D'EPARGNE	30/09/2008	25/12/2008	25/03/2009	85 000,00	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,773	EUR	T	P	O	A-1
BDSRA0108509 L'ASE	CAISSE D'EPARGNE	30/09/2008	25/12/2008	25/03/2009	600 000,00	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,773	EUR	T	P	O	A-1
BDSRA0109A88 005	CAISSE D'EPARGNE	08/12/2009	25/12/2009	25/03/2010	252 000,00	F	Taux fixe à 3.18 %	3,180	3,218	EUR	T	P	O	A-1
BDSRA0111A2900	CAISSE D'EPARGNE	10/10/2011	10/10/2011	25/01/2012	400 000,00	F	Taux fixe à 3.37 %	3,370	3,413	EUR	T	P	O	A-1
BDSRA0111A3000	CAISSE D'EPARGNE	09/07/2011	10/10/2011	25/01/2012	270 000,00	F	Taux fixe à 3.37 %	3,370	3,413	EUR	T	P	O	A-1
CCLV15001	CREDIT AGRICOLE	20/05/2015	20/10/2015	30/11/2015	380 000,00	F	Taux fixe à 1.62 %	1,620	1,632	EUR	M	P	O	A-1
CCMONTREVEL MON511194EUR	BANQUE POSTALE	24/11/2016	24/11/2016	01/03/2017	413 632,24	F	Taux fixe à 0.33 %	0,330	0,330	EUR	T	P	O	A-1
CCST2012-01	BANQUE POPULAIRE	24/12/2012	31/12/2012	29/03/2013	400 000,00	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,153	EUR	T	P	O	A-1
CCST2013-01	BANQUE POPULAIRE	26/12/2013	25/04/2014	25/07/2014	350 000,00	F	Taux fixe à 3.26 %	3,260	3,300	EUR	T	P	O	A-1
CCST2016-01	BANQUE POPULAIRE	30/12/2015	17/06/2016	17/09/2016	320 000,00	F	Taux fixe à 2.13 %	2,130	2,147	EUR	T	P	O	A-1
CCTS20091	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2008	23/12/2008	25/07/2009	105 000,00	F	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,422	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					4 300 000,00									

CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE - BATIMENTS LOCATIFS INDUSTRIELS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
111261 - T1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	27/09/2011	11/06/2012	26/05/2014	185 000,00	V	Euribor 3M + 1.05	1,536	1,568	EUR	X	X	O	A-1
111261 - T2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	27/09/2011	11/06/2012	26/05/2014	220 000,00	V	Euribor 3M + 1.05	1,536	1,568	EUR	X	X	O	A-1
111261 - T3	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	27/09/2011	11/06/2012	26/05/2014	390 000,00	V	Euribor 3M + 1.05	1,536	1,568	EUR	X	X	O	A-1
111261 - T4	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	27/09/2011	11/06/2012	26/05/2014	390 000,00	V	Euribor 3M + 1.05	1,536	1,568	EUR	X	X	O	A-1
111261 - T5	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	27/09/2011	11/06/2012	26/05/2014	475 000,00	V	Euribor 3M + 1.05	1,536	1,568	EUR	X	X	O	A-1
111261 - T6	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	27/09/2011	11/06/2012	26/05/2014	485 000,00	V	Euribor 3M + 1.05	1,536	1,568	EUR	X	X	O	A-1
111261 - T7	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	27/09/2011	11/06/2012	26/05/2014	755 000,00	V	Euribor 3M + 1.05	1,713	1,749	EUR	X	X	O	A-1
111261T8	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	27/09/2011	12/06/2012	28/12/2012	1 400 000,00	F	Taux fixe à 3.34 %	3,340	3,432	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE - BATIMENTS LOCATIFS INDUSTRIELS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 373 407,24									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 909 251,27					536 319,05	61 033,37	0,00	3 450,31
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 614 251,27					321 319,05	29 005,44	0,00	2 207,02
07072518	N	0,00	A-1	144 930,44	9,66	F	Taux fixe à 1.4 %	1,407	13 972,32	1 955,88	0,00	162,97
1103268	N	0,00	A-1	72 119,56	6,33	C	(Livret A + 0.45)-Floor -0.45 sur Livret A	0,950	10 808,87	840,84	0,00	154,85
BDSRA0108509 FR1	N	0,00	A-1	13 765,96	1,98	F	Taux fixe à 1.97 %	1,985	6 815,34	221,06	0,00	1,90
BDSRA0108509 L'ASE	N	0,00	A-1	97 171,65	1,98	F	Taux fixe à 1.97 %	1,985	48 108,34	1 560,34	0,00	13,42
BDSRA0109A88 005	N	0,00	A-1	58 048,79	2,98	F	Taux fixe à 1.97 %	1,985	18 970,58	1 003,98	0,00	10,69
BDSRA0111A2900	N	0,00	A-1	171 371,36	4,82	F	Taux fixe à 2.15 %	2,167	32 013,29	3 428,18	0,00	540,98
BDSRA0111A3000	N	0,00	A-1	105 450,39	4,82	F	Taux fixe à 2.15 %	2,167	19 698,83	2 109,48	0,00	332,88
CCLV15001	N	0,00	A-1	234 854,18	8,83	F	Taux fixe à 1.62 %	1,632	24 932,89	3 620,03	0,00	0,00
CCMONTREVEL MON511194EUR	N	0,00	A-1	69 508,50	0,92	F	Taux fixe à 0.33 %	0,330	69 508,50	143,38	0,00	0,00
CCST2012-01	N	0,00	A-1	185 425,89	5,99	F	Taux fixe à 2.29 %	2,310	29 167,32	3 996,96	0,00	9,94
CCST2013-01	N	0,00	A-1	193 974,24	7,32	F	Taux fixe à 2.26 %	2,279	24 008,58	4 181,30	0,00	693,56
CCST2016-01	N	0,00	A-1	245 083,09	14,46	F	Taux fixe à 2.13 %	2,147	14 586,88	5 104,28	0,00	177,29
CCTS20091	N	0,00	A-1	22 547,22	2,32	F	Taux fixe à 4.35 %	4,422	8 727,31	839,73	0,00	108,54
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE - BATIMENTS LOCATIFS INDUSTRIELS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		2 295 000,00					215 000,00	32 027,93	0,00	1 243,29
111261 - T1	N	0,00	A-1	101 750,00	10,40	V	Euribor 3M + 1.05	0,486	9 250,00	530,97	0,00	68,13
111261 - T2	N	0,00	A-1	121 000,00	10,40	V	Euribor 3M + 1.05	0,486	11 000,00	631,41	0,00	81,02
111261 - T3	N	0,00	A-1	214 500,00	10,40	V	Euribor 3M + 1.05	0,486	19 500,00	1 119,33	0,00	143,62
111261 - T4	N	0,00	A-1	214 500,00	10,40	V	Euribor 3M + 1.05	0,486	19 500,00	1 119,33	0,00	143,62
111261 - T5	N	0,00	A-1	261 250,00	10,40	V	Euribor 3M + 1.05	0,486	23 750,00	1 363,28	0,00	174,92
111261 - T6	N	0,00	A-1	266 750,00	10,40	V	Euribor 3M + 1.05	0,486	24 250,00	1 391,98	0,00	178,60
111261 - T7	N	0,00	A-1	415 250,00	10,40	V	Euribor 3M + 1.05	0,486	37 750,00	2 166,91	0,00	278,03
111261T8	N	0,00	A-1	700 000,00	9,99	F	Taux fixe à 3.34 %	3,432	70 000,00	23 704,72	0,00	175,35
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 909 251,27					536 319,05	61 033,37	0,00	3 450,31

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	21	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 909 251,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2017-12-11

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de valeur unitaire inférieure ou égale à 500 compris biens d'occasion	1	27/07/2020
L	Travaux, agencement, aménagements d'une valeur inférieure à 10 000	10	27/07/2020
L	Biens d'occasion : 50 % de la durée d'amort du bien à l'état neuf (nbre entier, arrondi inférieur)	0	27/07/2020
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	27/07/2020
L	Frais d'études, recherche et développpt, insertion, suivis de réalisation : selon rattachement	0	27/07/2020
L	Frais d'études, de recherche et de développpt et d'insertion non suivis de réalisation	5	27/07/2020
L	Subventions d'équipement sur biens mobiliers, matériel, études	5	27/07/2020
L	Subventions d'équipement sur bâtiments et installations	15	27/07/2020
L	Subventions d'équipement sur infrastructures d'intérêt national	30	27/07/2020
L	Logiciels bureautique	5	27/07/2020
L	Application informatique	5	27/07/2020
L	Droit d'usage annuel (SaaS)	1	27/07/2020
L	Pelouse hybride, gazon synthétique stades	10	27/07/2020
L	Aménagements paysagés stades et Ainterexpo	15	27/07/2020
L	Aménagements terrains base de plein air	20	27/07/2020
L	Aménagements terrain stade de rugby de Montrevel	20	27/07/2020
L	Clôture	15	27/07/2020
L	Pistes diverses (karting, aéromodélisme), parking	15	27/07/2020
L	Aménagements terrains de sport divers et autres	20	27/07/2020
L	Crématorium	40	27/07/2020
L	Parc des expositions et des congrés Ainterexpo, Ekinox	40	27/07/2020
L	Centres de loisirs ex CC Val Revermont	25	27/07/2020
L	Bâtiment d'accueil petite enfance	20	27/07/2020
L	Bâtiments sociaux et médicaux	20	27/07/2020
L	Bar restaurant base de plein air, gîtes	30	27/07/2020
L	Accueil réception, maison des sports base de plein air	20	27/07/2020
L	Blocs sanitaires base de plein air et aires d'accueil gens du voyage	15	27/07/2020
L	Piscine Plaine Tonique	30	27/07/2020
L	Bâtiments centre culturel, gymnase, gendarmerie de l'ex CC de Montrevel	30	27/07/2020
L	Ateliers et bureaux services techniques Montrevel-en-Bresse	20	27/07/2020
L	Constructions des stades Verchère et Péronnas	30	27/07/2020
L	Constructions du stade de rugby de Montrevel-en-Bresse	20	27/07/2020
L	Immeubles loués (immeuble de rapport)	20	27/07/2020
L	Bâtiments préfabriqués, HLL, remises, abris, bâtiments légers	10	27/07/2020
L	Installations déchèteries (quais, voie d'accès, locaux,)	30	27/07/2020
L	Réseaux câblés, d'électrification	10	27/07/2020
L	Installation de voirie (éclairage, marquage au sol, signalétique, barrières)	15	27/07/2020
L	Equipements eaux pluviales (pompes, automatismes...)	15	27/07/2020
L	Réseaux divers stade et Ainterexpo	30	27/07/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Eclairage extérieur	20	27/07/2020
L	Rideaux, pendrillons et frises de scène	15	27/07/2020
L	Scène modulaire, jupes et barrières	20	27/07/2020
L	Plancher Basket, racks de stockage et panneaux amovibles	20	27/07/2020
L	Projecteurs motorisés et pupitre de commande	10	27/07/2020
L	Voirie Ainterexpo	30	27/07/2020
L	Benne, compacteur, pont bascule déchèterie, chargeur OM	10	27/07/2020
L	Aménagements, conteneur et fosse PAE, PAV	10	27/07/2020
L	Bac pour collecte des déchets	5	27/07/2020
L	Panneaux photovoltaïques	15	27/07/2020
L	Matériel d'entretien (laveuse, balayeuse...)	10	27/07/2020
L	Matériel de travaux de voirie, d'espaces verts (cylindre, tractopelle, pelle hydraulique)	10	27/07/2020
L	Matériel d'entretien des espaces verts (tracteur, broyeur, tondeuse autotractée,...)	10	27/07/2020
L	Petit matériel entretien espaces verts (débrouss,taille haie,tondeuse tractée,souffleur,)	5	27/07/2020
L	Matériel d'incendie (extincteurs)	5	27/07/2020
L	Alarmes, vidéosurveillance, vidéophone, radars pédagogiques, compteurs de passage	5	27/07/2020
L	Ascenseur, plate-forme élévatrice	20	27/07/2020
L	Nacelle	10	27/07/2020
L	Installation traitement d'eau, toboggan, casiers cabines, enseignes	15	27/07/2020
L	Sauna, hammam, pentagloss (aménagement)	10	27/07/2020
L	Contrôle accès, équipements de bassins	10	27/07/2020
L	Pompe forage Aquatonic	10	27/07/2020
L	Equipements sportifs, de loisirs et nautiques	10	27/07/2020
L	Ponton	10	27/07/2020
L	Tipis, tente berbère	5	27/07/2020
L	Petit équipement et outillage d'atelier (manuel, électronique, électrique)	5	27/07/2020
L	Vélo	5	27/07/2020
L	Véhicule léger et utilitaire, remorque	5	27/07/2020
L	Véhicule industriel	9	27/07/2020
L	Equipement additionnel de véhicule industriel (benne, grue)	9	27/07/2020
L	Matériel de climatisation, chauffage	15	27/07/2020
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	27/07/2020
L	Matériel informatique	5	27/07/2020
L	Matériel de téléphonie, pointeuse	5	27/07/2020
L	Matériel audio-vidéo, sono	5	27/07/2020
L	Matériel de cardio-training, vélo aquatique	5	27/07/2020
L	Petit matériel pédagogique, aquatique , sportif, de loisirs	5	27/07/2020
L	Voiles, VTT, parachute ascensionnel	5	27/07/2020
L	Canoë, kayak, catamaran, pédalo, bateau ski nautique, paddle,	7	27/07/2020
L	Moteur, coque, remorque	7	27/07/2020
L	Chariot de rangement	5	27/07/2020
L	Electro-ménager, climatiseur, ventilateur	5	27/07/2020
L	Matériel culinaire, vaisselle, petit équipement de restauration	5	27/07/2020
L	Défibrillateur, matériel médical	5	27/07/2020
L	Instrument de musique électronique	5	27/07/2020
L	Piano droit et à queue, clavecin, autres instruments	10	27/07/2020
L	Piano de concert, orgue	20	27/07/2020
L	Mobilier	10	27/07/2020
L	Mobilier urbain	10	27/07/2020
L	Mobilier de jardin, d'accueil du public, mobilier en résine, matériel de plein air	5	27/07/2020
L	Literie locaux meublés	5	27/07/2020
L	Matériel puériculture petite enfance	5	27/07/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Signalétique	10	27/07/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		776 345,00	776 345,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		536 345,00	536 345,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	321 345,00	321 345,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	215 000,00	215 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		240 000,00	240 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	240 000,00	240 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	776 345,00	0,00	0,00	776 345,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		980 001,00	III 980 001,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		980 001,00	980 001,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	980 000,00	980 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménag° divers	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1,00	1,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	980 001,00	0,00	0,00	0,00	980 001,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 776 345,00
Ressources propres disponibles	IV 980 001,00
Solde	V = IV – II (6) 203 656,00

CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE - BATIMENTS LOCATIFS INDUSTRIELS - BP - 2022

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 114

Nombre de membres présents : 105

Nombre de suffrages exprimés : 105

VOTES :

Pour : 92

Contre : 1

Abstentions : 12

Date de convocation : 31/01/2022

Présenté par le Président (1),
A Bourg en Bresse, le 07/02/2022
le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Bourg en Bresse, le 07/02/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.